

REGLEMENT DEPARTEMENTAL

PRATIQUE DU FOOTBALL A 8 LOISIR



SAISON 2021 – 2022

Article N°1 : Cellule d'organisation

La cellule départementale du Foot à 8 Loisir est chargée de l'organisation de la pratique en accord avec le Comité Directeur du District de Vendée.

Tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Football à statut amateur ou indépendant peuvent y participer.

Article N°2 : Engagement des équipes

Les engagements pour lesquels un droit est débité sur le compte club (se reporter à l'annexe des frais/tarifs et droits financiers de la Ligue et du District) s'effectuent via Footclub.

Il est possible de s'engager jusqu'au vendredi 17 Septembre 2021.

Il sera toutefois possible de s'engager avant le début de chaque nouvelle phase pour de nouvelles équipes. Le District se donne le droit de refuser l'engagement d'un club.

Article N°3 : Qualification et participation

Pratique mixte (équipes masculine, féminine ou mixte possible).

Pour participer à la pratique du Foot à 8 Loisir, les joueurs et joueuses doivent être licenciés et qualifiés en conformité avec les règlements et leurs statuts pour leur club à la date de la rencontre.

- ✚ Un joueur peut jouer avec la licence « Libre » de son club.
- ✚ Un joueur licencié en licence « Libre » dans un club peut évoluer dans un autre club avec une licence « Loisir ».
- ✚ Seuls les joueurs et joueuses âgés de plus de 34 ans peuvent participer à cette pratique (**autorisation d'avoir 3 joueurs âgés de 30 à 34 ans par équipe**).

Article N°4 : Installations sportives

Les clubs participants doivent disposer d'un terrain de foot à 11 équipé en buts de foot à 8.

Dans le cas contraire et dans la mesure du possible, des dispositions pourront être envisagées par la commission départementale du Foot à 8 pour faciliter l'accès à la pratique, sans quoi l'équipe ne pourra s'engager.

En cas d'indisponibilité ou d'impraticabilité de l'installation le jour de la pratique, le club devra disposer d'une installation de remplacement ou bien inverser la réception des rencontres avec l'un des autres clubs concernés par le plateau.

Le club devra mettre à disposition des vestiaires pour l'accueil des équipes (possibilité d'avoir un vestiaire pour deux équipes) ainsi qu'un espace de convivialité pour clôturer la soirée.

Articles N°5 : Organisation des rassemblements

Le calendrier (voir en annexe) des rassemblements est affiché sur le site du District de Vendée.

Il s'organise en 3 phases de 4 rassemblements (soit 12 plateaux sur la saison).

Il ne peut être modifié sauf cas de force majeure, la commission devra en être informée pour validation en cas de report.

En cas d'absence d'une ou plusieurs équipes, le plateau pourra être maintenu dans un format à 3 ou à 2 équipes.

L'horaire officiel du début des rencontres est fixé à 20h. En cas de changement d'horaire, le club recevant devra obligatoirement avertir les clubs visiteurs ainsi que la commission et le District une semaine avant la rencontre.

Les groupes seront constitués par la commission départementale du Foot à 8, respectant une logique de proximité. Un brassage des groupes sera effectué avant chaque début de la phase suivante prenant compte les différences de niveaux et la proximité.

- ✚ Les clubs possédant plusieurs équipes doivent respecter l'idée d'avoir un effectif bien identifié pour chacune d'elles évitant le brassage de ces dernières.
- ✚ Les équipes sont composées de 12 joueurs maximum par rassemblement.
- ✚ Chaque club devra identifier un référent par équipe, celui-ci assure l'accueil, le bon climat des rencontres ainsi que le retour GOOGLE DRIVE (voir en annexe) après chaque plateau.
- ✚ Le club recevant doit mettre à disposition 3 ballons taille 5 par terrain (de foot à 8), un pour le match et 1 placé sur le côté de chaque but.
- ✚ Le club recevant organise le temps de convivialité d'après-match.

IMPORTANT : Aucun classement ne sera établi à l'issue des rassemblements.

Article N°6 : Déroulé des rencontres

Les rencontres se jouent sur un terrain de foot à 8.

Un format de 3 matchs de 20mn en continu.

Pas de temps additionnel. Pas de départage en cas de match nul.

Le nombre de joueurs sur le terrain est de 8 contre 8 (autorisation de jouer en 7 contre 7 ou 9 contre 9 seulement).

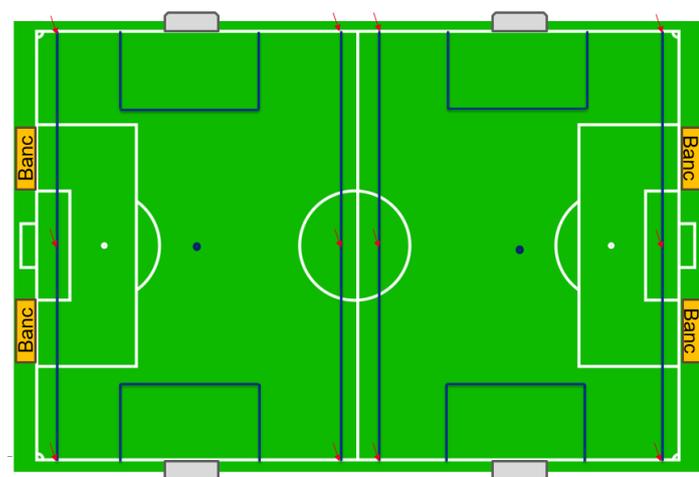
Les matchs se déroulent en auto-arbitrage, possibilité de mettre un joueur remplaçant à la touche pour les équipes le souhaitant (non obligatoire).

Tenues du footballeur obligatoire (maillot – short – chaussettes – protège-tibias – chaussure de foot).

Chaque joueur est muni de sa gourde ou bouteille personnelle.

Les équipes respecteront un protocole d'avant et d'après match (se saluer et se féliciter).

Les règles de jeu sont celles du football à 8*.



***Règles spécifiques :**

- ✚ Les changements s'effectuent librement à la volée
- ✚ Le hors-jeu s'effectue à partir de la ligne médiane
- ✚ Les relances du gardien de volée sont interdites
→ Seulement à la main ou au sol au pied
- ✚ Tous les Coups Francs peuvent être frappés directement au but
- ✚ Les touches peuvent s'effectuer à la main ou au pied
→ Si ces dernières sont jouées au pied, le ballon doit être remis en jeu en restant obligatoirement au sol
- ✚ Les tacles sont interdits

En cas de litige, ce sont les référents « Capitaines » des deux équipes qui prennent la décision la plus adaptée.

Article N°7 : Retours d'après rassemblement au district

Un questionnaire GOOGLE DRIVE devra être complété et renvoyé au district dans les 48h par le référent de chacune des équipes à l'issue de chaque rassemblement.

Article N°8 : Discipline

Les questions relatives à la discipline des joueurs, éducateurs, dirigeants ou spectateurs à l'occasion des rassemblements, sont étudiées par la Commission Foot à 8 Loisir, puis jugées conformément au règlement disciplinaire figurant en annexe des Règlements Généraux en 1^{er} ressort puis par la Commission départementale de Discipline du district de Vendée de Football en 2nd ressort.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROPOSITION DU QUESTIONNAIRE GOOGLE DRIVE

- ➔ *A remplir par chaque référent d'équipe à l'issue du rassemblement dans les 48h.*
- ➔ *Objectifs : Fait office de feuille de match et permet de recenser un certain nombre d'informations sur le déroulé du rassemblement.*

Q.1 : Nom du club :

Q.2 : Nom et Prénom du référent :

Q.3 : Date du rassemblement :

Q.4 : Lieu du rassemblement :

Q.5 : Nombre de joueurs/joueuses présentent de son équipe :

Q.6 : Nom et Prénom de chaque joueurs/joueuses :

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...
7. ...
8. ...
9. ...
10. ...
11. ...
12. ...

Q.7 : Indiquer si des blessures ont été constatées (préciser le(s) l'identité(s) des joueurs concernés et la nature de(s) la blessure) :

Q.8 : L'accueil du club recevant (cocher votre choix) :

- Très bien
- Bien
- Moyen
- Mauvais

Q.9 : Ambiance générale (cocher votre choix) :

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Mauvaise

Préciser si nécessaire :

Q.10 : Niveau de pratique

- Équilibré
- Partiellement équilibré
- Déséquilibré

Préciser si nécessaire :

Q.11 : Heure de départ du 1^{er} match :

Q.12 : Heure de fin du dernier match :

Q.13 : Autres remarques :

ANNEXE 2 : CALENDRIER



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
Cellule Départementale

Saison 2021-2022

Calendrier Loisir à 8

Dates des rassemblements Loisirs à 8
Journée "Festival Loisir"

J1 Phase 1 J2 Phase 2 J3 Phase 3
F Festival Loisir

L Libre (futsal, autres)

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D		1 M		1 V		1 L		1 M		1 S		1 M		1 M		1 V		1 D		1 M	
2 L		2 J		2 S		2 M		2 J	J4	2 D		2 M		2 M		2 S		2 L		2 J	Festival
3 M		3 V		3 D		3 M		3 V		3 L		3 J		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 M		4 S		4 L		4 J		4 S		4 M		4 V		4 V		4 L		4 M		4 S	
5 J		5 D		5 M		5 V		5 D		5 M		5 S		5 S		5 M		5 J	J3	5 D	
6 V		6 L		6 M		6 S		6 L		6 J	LIBRE F	6 D		6 D		6 M		6 V		6 L	Persecute
7 S		7 M		7 J	J1	7 D		7 M		7 V		7 L		7 L		7 J	J2	7 S		7 M	
8 D		8 M		8 V		8 L		8 M		8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M	
9 L		9 J		9 S		9 M		9 J	LIBRE F	9 D		9 M		9 M		9 S		9 L		9 J	
10 M		10 V		10 D		10 M		10 V		10 L		10 J		10 J	J3	10 D		10 M		10 V	
11 M		11 S		11 L		11 J		11 S		11 M		11 V		11 V		11 L		11 M		11 S	
12 J		12 D		12 M		12 V		12 D		12 M		12 S		12 S		12 M		12 J		12 D	
13 V		13 L		13 M		13 S		13 L		13 J	LIBRE F	13 D		13 D		13 M		13 V		13 L	
14 S		14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 L		14 L		14 J		14 S		14 M	
15 D		15 M		15 V		15 L		15 M		15 S		15 M		15 M		15 V		15 D		15 M	
16 L		16 J		16 S		16 M		16 J	LIBRE F	16 D		16 M		16 M		16 S		16 L		16 J	
17 M		17 V		17 D		17 M		17 V		17 L		17 J		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 M		18 S		18 L		18 J	J3	18 S		18 M		18 V		18 V		18 L	Pâques	18 M		18 S	
19 J		19 D		19 M		19 V		19 D		19 M		19 S		19 S		19 M		19 J	J4	19 D	
20 V		20 L		20 M		20 S		20 L		20 J	LIBRE F	20 D		20 D		20 M	J2	20 V		20 L	
21 S		21 M		21 J	J2	21 D		21 M		21 V		21 L		21 L		21 J		21 S		21 M	
22 D		22 M		22 V		22 L		22 M		22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M	
23 L		23 J		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M		23 M		23 S		23 L		23 J	
24 M		24 V		24 D		24 M		24 V		24 L		24 J	J2	24 J	J4	24 D		24 M		24 V	
25 M		25 S		25 L		25 J		25 S	Noël	25 M		25 V		25 V		25 L		25 M		25 S	
26 J		26 D		26 M		26 V		26 D		26 M		26 S		26 S		26 M		26 J	Asterisk	26 D	
27 V		27 L		27 M		27 S		27 L		27 J	J1	27 D		27 D		27 M		27 V		27 L	
28 S		28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 L		28 J		28 S		28 M	
29 D		29 M		29 V		29 L		29 M		29 S		29 M		29 M		29 V		29 D		29 M	
30 L		30 J		30 S		30 M		30 J		30 D		30 M		30 M		30 S		30 L		30 J	
31 M				31 D				31 V		31 L				31 J				31 M			